

AUTORISATION PARENTALE **PONCTUELLE** - ENREGISTREMENT ET UTILISATION **A DES FINS MEDIATIQUES (PRESSE)** OU **PAR DES TIERS** DE L'IMAGE / DE LA VOIX D'UNE PERSONNE MINEURE

Cette autorisation a pour vocation de vous laisser la possibilité, en tant que représentant légal d'un mineur, d'autoriser ou de refuser la captation, la diffusion de l'image (fixe ou animée) ou l'enregistrement de la voix de votre enfant **dans le cadre d'un reportage presse ou d'un évènement pouvant donner lieu à une publication par des tiers**, en lien avec son activité dans son école ou dans son établissement scolaire. Cette autorisation doit être utilisée **de manière ponctuelle** et pour la finalité spécifique et unique d'un **reportage effectué par des tiers** (presse, rectorat...) extérieurs à l'école ou à l'établissement.

Protégé notamment par l'article 12 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, par l'article 8-1 de la Convention européenne des droits de l'homme et les articles 9 et 16 du Code civil, **le droit de chacun au respect de sa vie privée** comprend la protection de l'image et nécessite une conciliation permanente entre le droit à la liberté d'expression, la liberté des médias et le droit de l'information.

[A remplir par l'école ou l'établissement scolaire]

Ecole ou établissement scolaire : _____

Tél. : _____ Code postal / Commune : _____

Classe de : _____

Demandeur(s) du reportage

• Presse écrite : Courrier Picard L'Union L'Aisne Nouvelle Le Parisien Autre(s) : _____

• Radio : France Bleu Picardie Autre(s) : _____

• Télévision : France 3 WEO Picardie Autre(s) : _____

• Autre : Rectorat de l'académie d'Amiens Autre(s) : _____

Mode(s) d'exploitation envisagé(s) :

Article de presse Reportage TV Reportage radio

Article web (dont rectorat) Réseaux sociaux (dont rectorat) Publications (rectorat)

Autre(s) : _____

Thématique / sujet de la prise de vue / de l'enregistrement sonore : _____

Date (prévisionnelle) du reportage : _____

[A remplir par les représentants légaux de l'élève] – Je (Nous) soussigné(e)(s)

[Nom – Prénom] _____

Demeurant [adresse] _____

Et [Nom – Prénom] _____

Demeurant [adresse] _____

Agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) de l'enfant [Nom – Prénom] _____,

désigné ci-dessous « l'enfant »,

Demeurant [adresse] _____

autorise(ons) la captation de l'image / de la voix de l'enfant et l'utilisation aux fins du reportage précisé ci-dessus.

n'autorise(ons) pas la captation de l'image / de la voix de l'enfant. → Merci d'écrire lisiblement le mot « REFUS » : _____

[A remplir par l'élève concerné ou ses parents en fonction de l'âge de l'élève] – Consentement de l'élève

On m'a expliqué et j'ai compris qu'un reportage serait éventuellement organisé : Oui Non

On m'a expliqué et j'ai compris comment mes photos / images... seraient éventuellement utilisées : Oui Non

Fait à [lieu] _____, le [date] : _____

Signature(s) du(des) représentant(s) légal(ux), précédée(s) de la mention « lu et approuvé » :

En deux – trois ⁽¹⁾ exemplaires, dont un remis à chacune des parties ⁽¹⁾ rayer la mention inutile]

EXERCICE DES DROITS - REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée le 1^{er} juin 2019, le cas échéant mise à jour, ainsi que le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données abrogeant la directive 95/46/CE :

- Vous bénéficiez de droits pour contrôler l'usage qui est fait de vos données personnelles. Vous pouvez notamment demander à accéder aux données vous concernant, les faire rectifier, modifier, supprimer.
- Vous pouvez exercer vos droits auprès du Délégué académique à la protection des données par voie électronique ou postale aux coordonnées suivantes :
 - dpd@ac-amiens.fr
Rectorat de l'académie d'Amiens,
Délégué à la protection des données,
20 boulevard d'Alsace-Lorraine, 80063 Amiens Cedex.
- Vous disposez d'un droit de retrait que vous pouvez exercer à tout moment de ces vidéos ou de ces photographies si vous le jugez utile. S'agissant d'un reportage presse ou réalisé par un tiers, la demande est à adresser directement au média / à la personne physique ou morale responsable de la publication.

Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de 1 mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez alors saisir la CNIL.